## **AVIS DE PUBLICATION**

## PROJET DE FERMETURE D'UNE SECTION DE LIGNE DU RESEAU FERRE NATIONAL



Depuis le mois de février 2013, la section de Saint-Sever à Hagetmau entre le PK 198.594 et le PK 210.690 de la ligne ferroviaire n° 653000 de Saint-Sever à Hagetmau ne recoit plus aucun trafic.

SNCF Réseau a procédé à un examen de la situation de cette section, notamment du point de vue de l'analyse socio-économique du territoire, de l'évolution des besoins de déplacement, des caractéristiques techniques des infrastructures concernées et des perspectives d'une nouvelle utilisation de cette section pour des circulations ferroviaires. Au regard de l'efficacité de la dépense publique, cet examen n'a pas fait apparaître de telles perspectives.

L'absence d'avenir pour le transport ferroviaire sur cette ligne ainsi que l'existence du projet d'aménagement Agrolandes sur la section de Saint-Sever à Mont-de-Marsan de la ligne n° 654000 de Dax à Mont-de-Marsan située en « amont » de la ligne n° 653000 de Saint-Sever à Hagetmau, conduisent SNCF Réseau à fermer la section comprise entre les PK 198.594 et 210.690 de la ligne précitée en application des dispositions de l'article 22 du décret n°97-444 du 5 mai 1997 modifié relatif aux missions et aux statuts de SNCF Réseau.

Conformément à ce décret, la Région Nouvelle Aquitaine, autorité organisatrice des transports ferroviaires régionaux, a été saisie de ce projet pour avis.

En application des dispositions du décret précité, SNCF Réseau publie le présent avis à l'intention des entreprises ferroviaires, des gestionnaires d'infrastructure de réseaux raccordés au réseau ferré national ou embranchés. Ces entreprises et gestionnaires peuvent faire connaître leurs observations éventuelles sur ce projet de fermeture, dans un délai de trois mois à compter de la parution du présent avis.

Ces observations doivent être adressées à M. Christophe LAVOREL, SNCF Réseau, Direction Territoriale Nouvelle Aquitaine, Immeuble Le Spinnaker 17 rue Cabanac – CS 61926 - 33081 Bordeaux Cedex qui pourra délivrer toute information complémentaire sur ce projet.

Observations éventuelles à transmettre à SNCF Réseau avant le 6 juillet 2017.